

COMPTE-RENDU

Assemblées Générales Extraordinaire et Ordinaire du 09 mars 2019 à Ploufragan (22)

Présents :

Christian CAPOEN, Marcel BERTOUX, Marc BUGNARD, Alain CALIPPE, Josiane GUEGUEN, Armel HOCHARD, Jean-Yves JAOUEN, Annick LE BARILLEC, Madeleine LEBRANCHU, Philippe LELANT, Jean-Paul LEMASSON, Jean-Claude MADEC, Serge NILLY, Daniel RAULT, Raymonde SECHET, Marc TIETTO, Maud RELION (salariée du Comité régional) Bertrand LAFAILLE et Michelle HAMON (Erquy Rando - 22) Rémi Jézéquel (Binic Rando - 22) Bernard CORBY (Les Otaries d'Erquy - 22) Marie-Claire GUYON (La Rando Castine - 22) Marie-Hélène LEMASSON (Les Galopins de Lannion - 22) Yvon LE BARBU (Le Griffon Randonneur - 22) Danie LE PUT et Françoise GUILLAUME (La Plouhatine - 22) Marcel MASSON, Marie-Josèphe BERTOUX, Joël GRALL, Michel et Solange COTTON (CODIR 29) Frédéric PINNA (salarié du comité 29) Isabelle BIELLE (Comité 35), Michel MONNET (St Jouan en Marche - 35) Claude BOUTET (Les Pelous de Veyette -35) Jean-Charles LOUVEAU, Alexandre THUILLANT (Club nautique de Trégastel)

Invités présents :

Gérard BLEGEAN – Vice Président du Conseil Départemental des Côtes d'Armor, Lydie CHARPENTIER – secrétaire Générale de la Fédération et représentant Robert AZAÏS - Président de la FFRandonnée, Gérard EDET – ancien Président du comité FFRandonnée Bretagne, Nicolas BLANCHET – Délégué commercial VTF l'Esprit vacances, Estelle MEUNIER – Commerciale Régionale Grand Ouest VVF Villages, Christian HARDY et Jacky CADOREL (Association Bretonne des amis de St Jacques de Compostelle), Joël RENOUX et Michel GOURDEN (Association des hébergements de randonnée en Bretagne), Sylvie GALL (salariée du comité 22)

Excusés :

Membres du comité régional : Patrick LEBOURDAIS, Yves LE CAM, Jean-Marcel TIRBOIS, Nicole LAPLAICHE, Bernard HOUSSAIS, Jean-Louis SALLES

Associations affiliées : La Presqu'île de Pleubian, Team Sport Nature de Carnac

Loïg CHESNAIS-GIRARD - Président du Conseil Régional de Bretagne, Pierre POULIQUEN – Vice-Président chargé des sports et de la Jeunesse du Conseil Régional de Bretagne, Le service sport et Thomas VENCENSINI – Chef du service Sport au Conseil régional de Bretagne, Jacqueline PALIN – Présidente du CROS Bretagne, Patrice FOUREL – Responsable du Pôle Sport à la Direction Régionale à la DRJSCS de Bretagne, Didier CADIOU – Président d'Escales Fluviales de Bretagne, Audrey LEGARDEUR et Maud LE HOUEIROU – Directrice et chargée de mission au CRT Bretagne, Yves BIDET – Directeur du Centre Pénitentiaire de la prison des femmes de Rennes, Jean FULBERT et Jacques LEMAITRE – anciens présidents du Comité FFRandonnée Bretagne, Jérémie PENNINCKX – Conseiller territorial FFRandonnée

- Ouverture des Assemblées Générales à 10 h
- Christian Capoen, Président du Comité Régional ouvre la séance en remerciant les invités de leur présence ainsi que le comité FFRandonnée des Côtes d'Armor pour l'accueil et la préparation de l' AG
- Josiane Guéguen, secrétaire du Comité régional informe que le quorum est atteint et présente les excuses d'un certain nombre de personnalités.

ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

Du fait de la création de la « licence Comité » certains articles des statuts du comité régional doivent être complétés pour mentionner ce nouveau titre d'adhésion et leurs porteurs membres directs :

Article 6.5 – les membres directs sont les personnes physiques titulaires d'une licence comité de la saison en cours

Article 8.2.2 – droit de vote des membres directs : en fonction du barème figurant au Règlement intérieur du Comité Régional et portés par le représentant des membres directs.

Article 8.6.2.5 – élection des membres du comité directeur

Article 8.9 – communication des procès verbaux

Article 9.2.1 – mode de désignation des membres du Comité directeur(...) et par le représentant des membres directs élu selon les modalités du règlement intérieur.

Les nouveaux statuts, mis au vote, sont adoptés à l'unanimité

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

NOUVEAU REGLEMENT INTERIEUR ;

Du fait de la création de la « licence Comité » certains articles du règlement intérieur du comité régional doivent être complétés pour mentionner ce nouveau titre d'adhésion et leurs porteurs membres directs :

Article 2.5 – Barème des droits de vote en Assemblée Générale

Article 2.5.2 – Licences des membres directs : le nombre de licences pris en compte pour le représentant des membres directs du Comité Régional est celui du nombre de licences des membres directs souscrites à la fin de la saison sportive précédant chaque Assemblée Générale annuelle.

Barème des droits de vote est le même barème appliqué au représentant des membres directs

Article 2.6 : Désignation du représentant des membres directs. Modalités de candidature. Modalités de vote

Le nouveau règlement intérieur, mis au vote, sont adoptés à l'unanimité

Approbation du PV de la précédente A.G. du 10 mars 2018 : adopté à l'unanimité

- Le rapport moral est présenté par Christian Capoen (en PJ)
- Le rapport d'activité est présenté par Josiane Guéguen, secrétaire (en PJ)

Intervention de Mr Gérard Blégean, Vice Président du Conseil Départemental des Côtes-d'Armor, chargé de la jeunesse et du Sport

Remercie le comité pour son invitation ; très sensible au travail des comités départementaux et comité régional. Pour son département, des réunions Sport Nature sont programmés avec les EPCI pour l'harmonisation des actions (balisage...). Il souligne l'enthousiasme des comités et confirme que la randonnée pédestre participe à l'attractivité de la Bretagne (découverte, patrimoine, sentiers). Importance du sport-santé.

RAPPORT DES COMMISSIONS

Commission sentiers et itinéraires (Serge NILLY)

La Bretagne est une terre de randonnée avec 20 000 km d'itinéraires (18 136 km de sentiers) : 4 560 km de GR®, 2 603 km de GR® Européens, 2 055 km de GR® de pays, 5 167 km de PR labellisés, 5 619 km d'itinéraires non fédéraux.

213 PR labellisés - 515 baliseurs. Effort à faire pour la démarche de labellisation

La carte des GR® et GR® de Pays est notre base de travail

Actions prioritaires 2018 – 2019

- Continuer les actions de valorisation du GR 34®
- Poursuivre l'élaboration du schéma de cohérence régional des itinéraires fédéraux en particulier pour le GR 37® au cœur de la Bretagne
- Accompagner les projets des comités départementaux (Tour de Rance, Scorff Blavet Océan)
- Poursuivre la démarche d'homologation des sentiers GR® et GR® de Pays et soutenir et renforcer la démarche de labellisation des itinéraires PR
- Poursuivre la géolocalisation enrichie des itinéraires et promouvoir le site fédéral mongr.fr et l'abonnement à GR@ccess
- Développer l'offre d'hébergements et de services le long des GR®, particulièrement le GR®34

- Mener des réflexions/actions communes avec les structures touristiques de Bretagne (itinéraires, hébergements, valorisation du patrimoine)
- Finaliser la convention de partenariat avec la Délégation Bretagne du Conservatoire du Littoral

Les topo-guides :

La vente des 23 topo-guides édités sur la Bretagne : 28 808 exemplaires, la diffusion des randos fiches explose

Les rééditions 2018 : Côte de Granit Rose, Littoral et les îles du Morbihan, Le Finistère...à pied®, La presqu'île de Crozon et la vallée de l'Aulne...à pied®, la Bretagne...à pied® - prévoir sa refonte en 2020.

Les prévisions d'éditions 2019 : Côte d'Emeraude, les chemins du Mont Saint-Michel, les Monts d'Arrée et la presqu'île de Crozon, Le Pays d'Iroise...à pied®, de Concarneau à Quimperlé, terre et mer...à pied®, le Pays de Saint-Malo...à pied®, Brocéliande...à pied®

La signalétique :

L'objectif est d'améliorer l'information destinée aux usagers, de compléter le balisage et mettre en valeur le patrimoine du territoire. Le comité régional accompagne les départements dans cette action

En 2018 réalisation de 187 flèches directionnelles et 5 poteaux

Les perspectives 2019 sont de poursuivre l'équipement en mobilier signalétique des GR® et GRP® (action prioritaire)

La mise en place de la signalétique est une action du Comité Régional qui en assure une maîtrise technique et administrative (dans un budget annuel)

Commission Formation (Jean-Paul Lemasson)

Nouveau cursus des formations d'animateurs mis en place pour la MN – LCMA – RS

Les Formations en 2018 :

- Filière BAN (Baliser-Aménager-Numériser) - 6 stages balisages regroupant 59 stagiaires
- Filière RANDONNER - 8 stages module de base - 119 stagiaires
- Filière ANIMER – 4 stages animateurs 1^{er} niveau – 59 stagiaires, 2 stages animateurs MN – 39 stagiaires, 3 stages animateurs LCMA – 35 stagiaires, 1 stage initiateur LCMA – 6 stagiaires, 2 stages animateurs RS® - 23 stagiaires
- Autres formations : Demande d'allègement Formation d'Animateur (2 dossiers : animateur 2^{ème} niveau et animateur MN), 8 stages thématiques – 102 participants, formation de formateurs (méthodologie) – 4 participants, formation de formateurs MN – 1 participant

Bilan de l'année 2018 : 432 stagiaires formés, 910 journées stagiaires, 219 journées de bénévoles, et environ 1 970 heures de bénévolat (hormis préparation et gestion des stages)

Focus sur le nouveau cursus :

Filière pratiquer demain : 7 nouveaux stages – durée d'1 journée

- Encadrement contre rémunération
- Perfectionnement, spécialisation
- Qualification d'animateur de la FFRandonnée

Les parcours de formation : certificat d'animateur de randonnée de proximité / 2 jours, les brevets fédéraux de randonnée / Marche nordique/longe-côte : durée de validité du tronc commun – 3 ans

Les formations 2019 :

Balisage – 4 stages, Pratiquer la randonnée et perfectionnement – 9 stages, tronc commun – 9 stages, certificat d'animateur – 5 stages (2 stages annulés), BF rando – 1 stage (stage annulé), BF Marche nordique – 2 stages, BF Longe-côte marche aquatique – 1 stage, animateur Rando Santé – 1 stage, Formations de formateurs (méthodologie, animateur, GPS) – 6 stagiaires, formation Accompagnement des Responsables Associatifs « cotation des itinéraires »

Commission Pratiques-Adhésions (Josiane Guéguen)

Elle est composée de 12 membres dont les référents régionaux de chaque discipline

Son rôle est d'animer et d'accompagner les comités départementaux dans la diversification de l'offre pour accroître le nombre d'adhérents et de clubs affiliés, elle effectue une veille et un suivi statistique des adhésions et des pratiques au niveau de la région

Elle veille à l'application des règles techniques de pratique et sécurité pour encadrer les activités de randonnée pédestre et de ses disciplines connexes

La Commission Régionale instruit le processus de labellisation des clubs et les dispositifs d'aide à la diversification et à la création de clubs, dans le cadre du Plan Solidaire de Développement

BILAN DE LA SAISON

Le comité Régional a enregistré une progression de 2% des effectifs licenciés sur l'ensemble de la région (16 816 contre 16 530 pour l'exercice précédent, soit 286 licences supplémentaires, + 1 000 licences en 2 saisons sportives). Ce développement est principalement dû aux activités MN et LCMA mais dont la progression est moins sensible que sur les précédentes années (effet de nouveauté) La RS qui offre une pratique adaptée aux capacités physiques de chacun permet la diversification des clubs et des pratiques

Par contre le nombre de clubs affiliés est en baisse (234 contre 237)

Le turn-over des dirigeants (président en particulier) peut être la cause de non-renouvellement ; par ailleurs des clubs multi-activités ne licencient pas tous les membres. Nous avons à regretter le « vieillissement » général des effectifs mais un point positif : la progression de la féminisation dans les prises de responsabilité

PLAN SOLIDAIRE DE DEVELOPPEMENT

L'expérimentation mise en place par la Fédération se poursuit avec l'attribution d'une enveloppe budgétaire par région. Cette action a 2 objectifs : l'aide à la création sur les bassins de vie sans clubs et l'aide à la diversification pour la MN, LCMA et Rando santé qui peut être également adaptée à ces pratiques

Pour la Bretagne 5 dossiers ont été acceptés par la commission nationale et se sont vus attribués une aide financière :
Saint Jouan en marche en LCMA : 885 €, Le comité d'Ille & Vilaine en diagnostic : 1 009 €, Vitré MN : 1 280 €

Les Voiles du Val André en LCMA : 530 €, Binic Rando en LCMA : 800 €

Les aides accordées sont destinées principalement à l'achat de matériel et/ou à la formation d'animateurs pour encadrer et développer l'activité

Les responsables ont une année pour justifier la destination de ces aides et montrer le développement du club

Pour Le financement de cette aide un nouveau principe a été validé : la croissance du nombre de licenciés de l'année N-2 financera le PSD de l'année en cours grâce à un prélèvement d'une part de 0.55 € sur chaque licence

Pour la saison 2018/2019 le montant de 6 000 € a été accordé à la Bretagne plus 3 000 € pour la structuration de la commission régionale.

Le Comité régional est à la disposition des clubs pour les accompagner dans la mise en place et le suivi des projets dans le cadre du Plan Solidaire de Développement

A ce jour, la région compte 17 078 licenciés et 228 clubs

MARCHE NORDIQUE (Armel Hochard)

2 stages d'animateurs MN pour former 39 stagiaires qualifiés « Animateurs »

Le 13 octobre 2018 a eu lieu la 2^{ème} rencontre interclubs Marche Nordique Ffrandonnée, elle a regroupé, en bordure du lac de Guerlédan, 132 marcheuses et marcheurs de 18 clubs

Chiffres-clés :

- L'équipe technique régionale comprend 1 référent, 3 formateurs, 1 formatrice, 4 référents départementaux
- 202 AMN Ffrandonnée (CD 35=120), (CD 22=34), (CD 56=33), (CD 29=15 dont 10 licence comité)
- 39 associations proposent l'activité MN (CD 35=19), (CD 22 =10), (CD 56=9), (CD 29=1)
- L'activité MN comprend 1 875 pratiquants
- Suite à l'enquête annuelle, 32 clubs ont les critères requis pour la labellisation 2019

Projets 2019 :

2 sessions de formation nouveau cursus à Monténeuf :

19 janvier (TC) – stage initial 02/03 mars) + 25/26 mai stage final = 10 stagiaires

15 juin (TC Redon) + stage initial (21/22 septembre) + 14/15 décembre (stage final)

4^{ème} rencontre des animateurs MN Bretons à st Thélo (Près Loudéac)

Diverses animations MN sur tout le territoire

Les animateurs sont présents sur divers salons pour initiation au grand public

Valorisation des parcours MN dans les prochaines éditions des topo-guides

LONGE CÔTE MARCHE AQUATIQUE (Marc Bugnard)

La Fédération est délégataire de cette pratique depuis janvier 2017 et a donc une mission de service public à travers la réglementation, les règles de sécurité et la formation.

Création d'un Comité National Longe Côte marche Aquatique comprenant 3 commissions pour créer les règles et le bon fonctionnement. Désormais développement de l'activité en milieu lacustre.

Chiffres clés : Le réseau en Bretagne est composé d'1 référent régional (représentant de la région au CNLCMA), 4 référents départementaux, 4 formateurs, 24 clubs affiliés, 178 animateurs, 1 arbitre régional et 2 arbitres régionaux adjoints pour les compétitions.

Epreuves 2018 : 08 avril, épreuve départementale à Ploudalmézeau ; 22 avril épreuve départementale à Carnac et le 10 juin championnat régional à Sarzeau, épreuve sélective pour le championnat de France.

Championnat de France 2018 : 06 octobre aux Sables d'Olonne : Les clubs bretons ont été présents sur les podiums dans toutes les catégories et la Bretagne s'est classée 2^{ème} sur 8 régions représentées.

Calendrier 2019 : Des épreuves non sélectives auront lieu le 17 mars à Ploudalmézeau (29) et le 14 avril à Carnac (56), championnat régional le 12 mai à Ploudalmézeau et championnat de France le 29 juin à le Barcarès

Formations 2018 :

2 stages à Quiberon et 1 à Pléneuf Val-André : 35 animateurs formés et 1 stage initiateur pagaie : 6 personnes

Formations 2019 :

1 stage de formation nouvelle formule les 05-06 juin et 25-26 septembre : 11 préinscrits

1 stage formation arbitres régionaux et départementaux les 22 février et 12 mai : 11 candidats

Le 3^{ème} regroupement des animateurs LCMA aura lieu à l'automne 2019

RANDO POUR TOUS : (Josiane Guéguen)

Ce concept est la volonté des randonneurs de partager leur passion et les bienfaits physiques et psychologiques de leur pratique avec des personnes n'y ayant pas accès pour des raisons de santé, de handicap physique et mental.

Dans ce cadre 4 randonnées ont été organisées et encadrées par Josiane Guéguen et Maud Relion à l'attention des femmes détenues au Centre Pénitentiaire de Rennes : le 24/04 à Tréhorenteuc/Paimpont, le 21/05 à Saint-Malo, le 11/09 à Cancale et le 11/12 à Rennes.

RANDO SANTE : (Lydie Charpentier)

Un des axes prioritaires du Projet Sportif Territorial du Comité Régional, réel engagement du Comité régional par la mise en place de formation ARS, soutien auprès des comités et des clubs, suivi de la Charte Régionale Sport Santé Bien-être

Le 1^{er} regroupement régional des animateurs Rando Santé® a eu lieu le 12 juin – 35 participants.

12 clubs sont labellisés Rando Santé

En 2019 il faut poursuivre le développement du concept et offrir une activité adapté aux capacités de chacun dans des clubs labellisés, faire connaître notre action et offrir une formation qualifiante. Pérenniser l'activité et augmenter le nombre de clubs labellisés.

MARCHE D'ENDURANCE et AUDAX (Lydie Charpentier, en remplacement de Patrick Lebourdais, excusé)

Les brevets Audax pédestres sont des épreuves de régularité et d'endurance à allure imposé (6 km/h).

Calendrier 2018 : 28/03 à Camors (39 participants), 22/04 à Questembert (86 participants, 27/05 à Ploemeur (73 participants), 07/10 à Saint Gravé (21 participants)

Calendrier 2019 : 10/03 à Fouesnant, 23/03 Le Faouët, 31/03 Pleumeleuc, 28/04 Ploemeur, 19/05 Séné, 25-26/05 Plomeur, 29/09 Ergué Guabéric, 03/11 Saint Gravé

Une expérimentation de la Marche d'Endurance Sportive, moins contraignante que l'Audax, est en cours

VOTE DU RAPPORT MORAL, DU RAPPORT D'ACTIVITES ET DES RAPPORTS DES COMMISSIONS : accepté à l'unanimité

RAPPORT FINANCIER 2018 (Jean-Claude Madec)

La présentation de tous les comptes fait apparaître une perte de : 12 923 €. Ce déficit est principalement dû aux manifestations exceptionnelles organisées pour les 50 ans du GR® 34

Question de Bertrand Lafaille (Association Erquy Rando) : quand s'arrêtera le déficit du comité régional ?

Réponse de Christian Capoen (Président du Comité régional) : 2018 a été une année exceptionnelle pour les 50 ans du GR® 34 ; des ventes (sacs, timbres estampillés GR® 34) sont encore à espérer. La majorité du coût de la manifestation a été supportée par le comité régional. L'impact médiatique (non chiffrable) a été important et apportera ses effets à plus long terme.

Remarque de Raymonde Séchet (Présidente du Comité 35) : cette manifestation permet de capter de nouveaux publics et d'assurer une visibilité FFRandonnée.

Le rapport du Commissaire aux comptes assure la régularité et les comptes 2018 sont approuvés à l'unanimité.

PERSPECTIVES 2019 (Christian Capoen)

En suivant les axes de notre projet sportif territorial 2017-2020 qui se doit d'accompagner la mutation de nos pratiques et de proposer des innovations dans notre mode de fonctionnement, 2019 sera surtout tournée vers la formation (poursuite du nouveau cursus et réflexion sur la filière Baliser, Aménager, Numériser), les nouvelles pratiques (action prioritaire du Plan Solidaire de Développement), le sport santé (Charte Bretagne Sport Santé Bien-être, labellisation des clubs), les sentiers (action sur le schéma de cohérence, éditions grâce au publiweb, le GR@ccess..., la numérisation (avec l'arrivée des Côtes d'Armor dans le PNF), la communication envers les randonneurs licenciés ou non) et le partenariat actif avec nos partenaires institutionnels (CRT, Conseil Régional, Crédit Agricole) et fédérations et associations qui partagent les mêmes valeurs (Association Bretonne des amis de St Jacques, Mon Trobreiz, FFFVélo, Association des hébergements de randonnées de Bretagne, VTF, VVF villages etc..)

L'innovation c'est aussi intégrer les actions environnementales, où nous ne sommes assez présents et qui répondent à une demande sociétale nouvelle : récupération des déchets sur les chemins de randonnée, sensibilisation à l'environnement, fête de la nature, journée des zones humides.....) et se pencher sur les randonnées urbaines.

Vous voyez les projets ne manquent pas et il nous faudra les poursuivre sur plusieurs années dans un souci, toujours présent, de cohérence régionale.

BUDGET PREVISIONNEL 2019 (Jean-Claude Madec)

Les chiffres présentés font apparaître un excédent de dépenses de 2 215 € - Adopté à l'unanimité

ELECTIONS DES MEMBRES DU COMITE DIRECTEUR

Selon les statuts, le comité est composé de 24 membres répartis dans 3 collèges : collège médecin (1 membre), collège des comités (3 représentants de chaque comité départemental soit un total de 12 membres) et collège général (11 membres)

Collège médecin : 1 poste vacant.- pas de candidat

Collège des comités : Côtes d'Armor – 3 postes occupés, Finistère – 3 poste occupés, Ille –et-Vilaine : 1 poste occupé et 2 postes vacants : candidature d'Isabelle Bielle, Morbihan – 3 postes occupés

Collège général : 8 postes occupés – 3 postes vacants : candidat : Claude Boutet présenté par les Pelous de Veyette (35) et candidature spontanée de Bernard Corby (Otaries d'Erquy 22)

Vote : Isabelle Bielle et Claude Boutet sont élus avec la totalité des 104 voix et Bernard Corby avec 56 voix

Un nouveau bureau devra être élu rapidement.

AUTRES VOTES

Vote sur la proposition du Comité directeur fédéral pour le tarif de la licence fédérale : acceptation : 81 voix pour, 23 nuls

Serge NILLY est accepté comme porteur de voix de la région (proposition du comité directeur du comité régional) à l'assemblée générale Nationale

REPRESENTATION DE LA REGION GRAND OUEST

Collège territorial au Comité directeur fédéral : Madeleine LEBRANCHU est candidate au binôme (avec Bernard Chéneau) de l'inter-région Grand-Ouest (en remplacement d'Arlette Dupont – démissionnaire)

INTERVENTION DES PERSONNALITES/INVITES/PARTENAIRES

Lydie CHARPENTIER – Secrétaire générale de la FFRandonnée

Félicitations et bravo pour le travail au quotidien des comités. Appel au don : 50 000 € de dons (pas de baisse), déplacements doux et urbains (multimodal) ; Mongr.fr/GR@ccess : le site va continuer de s'enrichir grâce notamment à la BD-Rando (programme numérique). Une rétribution financière a d'ores-et-déjà été versé pour les comités signataires en 2018. Importance du Plan Solidaire de Développement (à disposition des clubs et comités)

N/avenir : réforme du Ministère des Sports, plan fédéral 2021-2028 : elle incite les comités à participer à l'espace collaboratif.

Christian HARDY - Président de l'Association Bretonne des Amis de St Jacques de Compostelle
Il préconise un travail en collaboration avec les partenaires institutionnels.

Joël RENOUX – Président de l'Association des hébergements de randonnées en Bretagne
Fonctionnement coopératif entre nos 2 structures, la stratégie demande à renforcer le réseau et coopter de nouveaux hébergements. Un partenariat réel et sincère.

Nicolas BLANCHET –Délégué Commercial Régional Ouest VTF L'esprit Vacances et Estelle MEUNIER – Commerciale régionale Grand Ouest VVF Villages : Ils informent sur l'accueil personnalisé réservé aux randonneurs individuels ou en groupe dans leurs établissements respectifs. Partenariats régionaux à développer.

QUESTION DIVERSES

Question posée par le Centre Nautique de Trégastel : Problème de chevauchement de date pour les licences : année civile et année sportive.

Premiers éléments de réponse : dans la plupart des clubs sportifs, la saison commence en septembre et se termine en août. Le comité s'engage à se renseigner auprès du National et revenir vers le club nautique de Trégastel.

Autre question posée par le Centre Nautique de Trégastel : possibilité de signaler à partir du GR® 34 l'existence de ce club pratiquant le longe côte marche aquatique

Réponse : se rapprocher de la mairie de Trégastel. Les lames directionnelles de la Fédération sont utilisées pour l'orientation des sentiers et/ou de l'existence du patrimoine sur ledit sentier.

Remerciements à Josiane Guéguen, secrétaire sortante, et Jean-Claude Madec, trésorier sortant, pour le travail accompli et leurs disponibilités depuis de nombreux mandats.

Merci de votre participation et à bientôt sur nos chemins et dans l'eau !

La séance est levée à 13 h

LE PRESIDENT
Christian Capoen



LA SECRETAIRE SORTANTE
Josiane Guéguen

